

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VALIDATION D'UN TRANSPORT BARIATRIQUE DANS LE CADRE DE L'ENVELOPPE MISSION D'INTERET GENERAL (MIG)

Formulaire à adresser par mail à caloris@chu-clermontferrand.fr et à cdursapt@chu-clermontferrand.fr au moins 48h à l'avance hors week-end et jours fériés (dans l'idéal une semaine à l'avance ou plus en cas de difficultés prévisibles liées à l'environnement, la corpulence et/ou la mobilité du patient).

Le CSO valide l'**éligibilité** de la demande à la prise en charge financière par la MIG transports bariatriques en lien avec les critères ci-dessous et transmet la demande aux deux sociétés signataires par voie de mail (mail unique : regulation@tva63.fr) avec copie au cadre du service demandeur.

Tout formulaire spécifique de commande non renseigné dans son intégralité ne sera pas traité.

La transmission de la demande aux transporteurs par le CSO vaut accord de prise en charge.

Le CSO traitera la demande sur ses heures d'ouverture, à savoir les jours ouvrables du lundi au vendredi 8 septembre 2023 de 9h à 16h, et en dehors des périodes de fermeture de cette unité. Dans le cas où une demande de prise en charge ne pourrait être transmise pendant les horaires ci-dessus et si la situation le requiert, il y aura une présomption d'imputabilité de la prise en charge au titre de l'enveloppe MIG.

L'**analyse de la faisabilité** du transport en lien avec la corpulence du patient et l'environnement de départ et d'arrivée (domicile, escaliers, marches, ascenseurs, largeur des espaces, des portes...) et la nécessité de renfort humain ne sera pas effectuée par le CSO et reste à l'appréciation des transporteurs. **Le service demandeur peut contacter la société de transport par voie de mail pour amorcer l'analyse de la faisabilité : regulation@tva63.fr.**

PATIENT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance / âge :

***Données à remplir obligatoirement pour que la demande puisse être traitée et validée**

Données cliniques

Poids actuel (kg): *

Taille (cm): *

IMC calculé (kg/m²):*

Mobilité (entourer la réponse)

- le patient peut se mettre debout seul : * oui non
- le patient peut marcher seul 5 mètres : * oui non

Date et horaire souhaités de départ du transport : *

Lieu de départ précis (adresse, étage) *

- Coordonnées des personnes ressources (patient, aidant, professionnels) pour renseigner sur l'environnement du lieu de départ (nom + téléphone) : *

Lieu de destination précis (adresse, étage) : *

- Coordonnées des personnes ressources (patient, aidant, professionnels) pour renseigner sur l'environnement du lieu d'arrivée (nom + téléphone) : *
- Si le lieu d'arrivée est un lieu de soin : confirmation que l'examen ou la consultation soit réalisable compte-tenu de la corpulence et/ou de la mobilité du patient ? oui / non *

Compléments d'information facultatifs mais pouvant être utiles pour adapter les renforts humains pour réaliser le transport dans de bonnes conditions :

- Difficultés éventuelles liées au lieu de départ (marches d'escaliers, étroitesse des portes ou des couloirs...) :
- Difficultés éventuelles liées au lieu d'arrivée (marches d'escaliers, étroitesse des portes ou des couloirs...) :

RAPPEL DES CRITERES D'ELIGIBILITE DU TRANSPORT :

1/ Besoin d'un transport programmé couché

2/ Patient avec un IMC > 45kg/m²

3/ Patient ayant au moins un critère parmi les deux suivants :

- **poids > 180 kg**
- **impotence fonctionnelle rendant la marche impossible**

Et UNIQUEMENT pour des transports allers ou retour suivants :

- **soit entre un des sites du CHU de Clermont-Ferrand (Gabriel-Montpied, Estaing, Louise-Michel) et le domicile**
- **Soit entre un des sites partenaires du CSO CALORIS** (liste septembre 2023 qui sera actualisée le cas échéant : CH Sainte-Marie, CH Thiers, CH Aurillac, CH Le Puy-en-Velay, CH Vichy, CH Moulins, SSR Saint-Pourçain-Sur-Sioule, SSR Durtol, SSR L'Hort-Des-Meylleries, SSR Ugecam obésité, SSR Tza Nou à La Bourboule et CMI de Romagnat) **et le domicile dans le cadre de la prise en charge de leur obésité.**